Améliorer la compétitivité pour qui et pour faire quoi?

Le ministre du Travail critique le discours néolibéral

Les 3 et 4 mars 1994 la Commission diocésaine pour la pastorale en monde du travail avait organisé un colloque fort intéressant sur " L'économique en question. L'économie de marché: quels défis, quelles questions, quelles finalités?" Ce colloque ne fut non seulement une preuve de plus que du moins certains secteurs de l'Eglise au Luxembourg portent un regard des plus critiques sur le capitalisme et ses avatars les plus récents, surtout après la fin du concurrent communiste, mais on y entendit encore un ministre luxembourgeois du Travail, Monsieur Jean-Claude Juncker, président du Parti chrétien-social, tenir un discours fort combattif contre le néolibéralisme tel qu'il fut p. ex. prôné au dit colloque par le représentant de la FEDIL. Plusieurs lecteurs nous ont suggéré de publier ce texte pour le moins inhabituel de la part d'un représentant du gouvernement luxembourgeois. Nous remercions le CPMT d'avoir mis à notre disposition l'enregistrement et le ministre du Travail d'avoir donné son agrément à notre transscription de son intervention. Les titres et intertitres sont de la rédaction.

Je ne voudrais pas faire le discours classique des ministres de Finances, dont je suis, mais je suis également ministre du Travail et j'ai donc pour habitude de faire dialoguer l'économique et le social, ... et le désavantage de jamais trouver le recul nécessaire qu'il faudrait pour arbitrer entre le ministre des Finances et le ministre du Travail. Comme je suis obligé de m'entretenir avec moi-même, j'ai des idées très arrêtées sur les arbitrages que d'autres, qui ne le font pas, pourraient faire.

Nicolas Vial, in: Le Monde

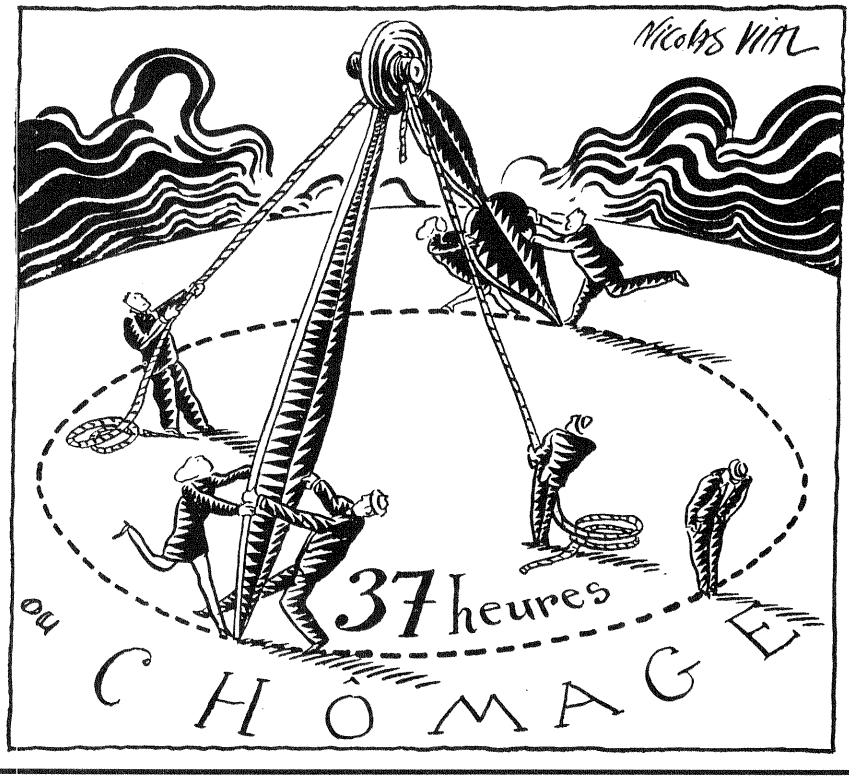

Contre le discours unilatéral sur la compétitivité

Je ne voudrais pas faire le discours classique des ministres de Finances et ne pas verser dans cette frénésie européenne qui consiste à limiter le discours politico-économique à un seul discours sur la compétitivité. Nous entendons beaucoup de discours à l'heure actuelle sur la compétitivité, parfois j'ai l'impression que nous en entendons trop. Le débat politique et économique ne saurait à mes yeux se limiter au seul examen de l'aspect "compétitivité".

Je voudrais pour ma part examiner la question de savoir, si après des années d'efforts la compétitivité se trouvait améliorée, ce que j'ignore, à qui pourrait servir cette amélioration de la compétitivité: Améliorer la compétitivité pour qui et améliorer la compétitivité pour faire quoi?

Je ne m'inscris pas en faux contre les efforts de tant d'hommes et de femmes, d'hommes politiques, de responsables économiques, de leaders syndicaux, qui s'interrogent sur une profonde amélioration des termes de compétitivité dans les économies européennes. Il est un fait que la crise de l'emploi à laquelle nous assistons dans les pays européens est due en partie à une perte de compétitivité très insuf-

fisamment jugulée au cours des années passées. Si vous comparez les performances des économies européennes avec les performances des économies qui relèvent des autres parties de la triade Europe - Etats-Unis - Japon, vous constaterez que les coûts non-salariaux (Lohnnebenkosten) en Europe ont augmenté de 26% de plus que les coûts non-salariaux au Japon. Par rapport à l'économie américaine vous constaterez qu'en Europe au cours des 25 dernières années le niveau et le volume de ces coûts non-salariaux ont augmenté de 80%. Il est donc évident que le facteur travail est de loin plus cher en Europe qu'au Japon ou aux Etats-Unis.

Contre un abaissement de la dignité des travailleurs

Certains nous expliquent qu'il faut par conséquent réduire le coût du travail. Ils entendent par là qu'il faudrait en fait réduire le niveau de vie des salariés en Europe. C'est une conception de très courte vue et c'est une conception fondamentalement erronnée, puisque les avocats de ce discours ont tendance à faire accréditer l'idée que la réponse de l'Union Européenne à la crise de l'emploi et à la crise de la croissance consisterait dans un abaissement du niveau de vie des travailleurs. Je voudrais vous mettre en garde contre ce discours qui consiste à comparer les évolutions européennes, américaines et japonaises et à en déduire que nous devrions imiter les Américains et les Japonais et cette meute de tigres qui peuplent le sud-est asiatique.

En fait, est-ce que les performances américaines, pour ne prendre que celles-là, sont à ce point exemplaires qu'il suffise de les imiter pour 1° faire revenir dans nos économies ce degré de croissance dont nous aurions besoin, et pour 2° apporter une réponse satisfaisante à la crise de l'emploi qui est une crise individuelle d'abord pour ceux que le chômage affecte et une crise de société puisque notre façon de cohabiter se trouve fondamentalement changée par la coexistence de ceux qui disposent d'un travail et de ceux qui, ne disposant pas d'un travail, ne disposent pas de ressources suffisantes pour organiser la dignité de leur vie?

Lorsque vous traversez les Etats-Unis ou lorsque, comme moi, vous vous rendez régulièrement à Washington, vous constatez dans la seule ville de Washington à quel point l'exclusion sociale est devenue un phénomène quotidien aux Etats-Unis d'Amérique. Il est vrai que depuis '80 les Etats-Unis ont créé 29 millions d'emplois et que les Européens sur cette même période peuvent faire valoir une performance qui ne dépasse pas les 9 millions d'emplois. Est-ce que ces 29 millions d'emplois qui ont vu le jour aux Etats-Unis sont des emplois dont nous pourrions penser que l'augmentation du volume du travail qui résulte de ce type d'emplois pourrait être une piste à suivre pour les Européens? Je ne le pense pas. Sur les 29 millions d'emplois que les Américains ont créé, vous constaterez que 40% de ceux qui occupent ces emplois en fait connaissent un niveau de vie qui est proche du seuil de pauvreté. Donc sur les 29 millions d'emplois 40% sont des emplois précaires, médiocres, mal payés. Alors je dis qu'il faudrait cesser ce petit jeu qui consiste à décrire en volume les performances américaines sans regarder de près le type, la nature, la perdurance de ces emplois. Sur les 29 millions d'emplois créés aux Etats-Unis et qui auraient été occupés par des chômeurs - hypothèse de travail qui n'est d'ailleurs pas correcte - 15 millions d'employés, depuis '80, ont quitté cet emploi, se sont tournés vers d'autres secteurs de l'économie américaine ou sont retombés dans une situation de non-emploi.

Ce sont ce que Philippe Séguin, du temps où il était ministre du Travail, appelait de 'petits boulots', des emplois dans des pizzeria, des emplois de proximité, vraiment de 'petits boulots' à faible revenu et sans sécurité. Jamais je n'oserai et jamais je ne pourrai et jamais je ne voudrai proposer aux Européens et aux Luxembourgeois ce genre d'emplois pour sortir de la crise. Ce sont des emplois qui bien sûr donnent du travail, mais qui très souvent enlèvent de la dignité à ceux qui offrent leur force de travail sur le marché de l'emploi. Il ne faut donc pas croire que la simple copie du modèle américain pourrait avoir une quelconque valeur de modèle pour les Européens. Donc, si les performances économiques américaines pouvaient avoir toutes les vertus de l'exemplaire pour les Européens, la consistance, le contenu des expériences américaines ne sont pas de nature à nous influencer dans le sens d'une simple imitation de ce que les Américains et, dans une moindre mesure, mais encore, les Japonais ont fait.

Je veux dire par là qu'il ne s'agit pas seulement d'améliorer la compétitivité en réduisant les coûts non-salariaux où les performances américaines ou asiatiques sont de loin meilleures que les résultats européens, mais qu'il s'agit encore de peser sur le choix des contenus et des profils qu'il convient de donner aux emplois que grâce à une compétitivité améliorée on est en train de créer. Cela me conduit tout naturellement à vous dire que les politiques européennes, telles qu'elles ont été mises en oeuvre au cours des cinq dernières années, ne sont pas les bonnes. En fait, on ne prend pas toutes les précautions qu'il faudrait prendre pour assurer un lien de finalité entre l'économique et le social. Cela me ramène à ma question première: Améliorer la compétitivité pour qui et pour faire quoi?

Contre une flexibilisation du droit du travail

Onze ministre des finances m'expliquent régulièrement qu'il faut éliminer les rigidités sur les marchés de l'emploi, qu'il faut flexibiliser le droit du travail, qu'il faut donner plus de souplesse aux entreprises, que la mondialisation de l'économie étant un fait il faut voir le comportement des Asiatiques, des Américains, des Latino-Américains et qu'il faut ajuster le tir social européen sur les résultats, dont je dis qu'ils sont médiocres, de ces parties du monde.

Qu'est-ce que nous avons fait dans la plupart des pays de l'Union Européenne? Dans pratiquement tous les Etats de l'UE on a crié haro sur les acquis sociaux, on a diminué toutes sortes d'allocations, à cause de la nécessité, incontestable, d'assainir les finances publiques. D'ailleurs une des raisons majeures qui empêche l'Europe de réagir en force

Les politiques européennes, telles qu'elles ont été mises en oeuvre au cours des cinq dernières années, ne sont pas les bonnes. On ne prend pas toutes les précautions qu'il faudrait prendre pour assurer un lien de finalité entre l'économique et le social.

contre la crise économique et contre la crise de l'emploi, est le fait que les finances publiques dans la plupart des pays de l'UE se trouvent dans un état lamentable. Donc on aurait dû faire une politique de prévention des dérapages financiers au lieu de devoir faire une politique de correction socialement déséquilibrée des dérapages budgétaires. Nous devons tout faire dans ce pays pour éviter que nous ne soyons entraînés dans la logique de la piste correctrice des dérapages que nous n'aurions pas su prévenir.

Dans pratiquement tous les Etats de l'UE on a diminué la protection que normalement le droit du travail est censé conférer. On a flexibilisé, comme on dit tendrement, le droit du travail. On a diminué la protection contre les licenciements. On a diminué la protection contre les licenciements collectifs. On a autorisé les entreprises à avoir davantage recours à des contrats à durée déterminée. On a enlevé son caractère rigide à cette relation qui doit être, à mes yeux, une relation-type de travail, c.-à-d. au contrat de durée indéterminée qui confère sécurité et stabilité à l'emploi. L'argument très souvent invoqué lorsqu'il s'est agi de motiver cette politique, était de dire que les entreprises devaient pouvoir oser embaucher et que les entreprises ne seraient prêtes à embaucher que si elles pouvaient avoir la certitude de pouvoir dégager les sureffectifs constatés en temps voulu et sans frais excessifs. On nous dit que quand une entreprise engage dix personnes, elle doit pouvoir décrire le coût - qui doit être un coût peu élevé - que pourrait entraîner le licenciement de ces personnes lorsque le volume de travail aura diminué suite aux évolutions économiques imprévisibles.

Ce discours en faveur d'une flexibilité accrue s'adresse en des termes très exclusifs à ceux qui travaillent et semble ne pas concerner ceux qui donnent du travail.

Or, quel fut le résultat de toute cette politique? En fait, le résultat ne fut pas, comme on aurait pu l'attendre, puisque l'exposé des motifs était clair, que des millions d'hommes et de femmes eussent trouvé un emploi. Le résultat fut l'inverse: on a diminué le niveau du droit du travail et on a augmenté le niveau du chômage. Je le dis, parce que je le déplore. Je le dis, parce que nous avons essayé de le faire différemment. Et je le dis parce que cette dure réalité du social européen conduit à des implosions au sein de nos sociétés, puisque les travailleurs auxquels on explique qu'il faut diminuer les bénéfices sociaux et les carcans protecteurs du droit du travail pour permettre au plus grand nombre d'entre eux de trouver un emploi, en fait sont confrontés aux conséquences exactement inverses de ce qu'on essaye de leur expliquer: il y a plus de chômage et moins d'emplois.

Je repose ma question initiale: Améliorer la compétitivité pour qui et améliorer la compétitivité pour faire quoi?

La preuve est désormais apportée que la seule réponse de l'Europe à la crise de l'emploi et à la crise de la croissance ne saurait consister en un attentat contre l'Etat social. Car en fait on connait les tués, on voit les morts, mais on ne voit pas les pouponnières où les nouveaux emplois pourraient trouver leur éclosion normale.

Pour une responsabilité accrue des employeurs

Je suis très surpris de voir que ce discours en faveur d'une flexibilité accrue s'adresse en des termes très exclusifs à ceux qui travaillent et semble ne pas concerner ceux qui donnent du travail. C'est un discours qu'on tient aux salariés et c'est un discours que les entreprises ne semblent pas comprendre comme un discours qui pourrait avoir pour destinataires les chefs d'entreprises, les chefs du personnel, le capital etc. Pourquoi la question n'est-elle jamais posée de savoir pourquoi les entreprises européennes au niveau de ceux qui les dirigent sont - et de très loin - moins flexibles que les patronats américains ou asiatiques?

Lorsque l'on examine l'application directe des résultats des recherches technologiques, on constate que l'application immédiate est en Europe de l'ordre de 20%, alors que l'application immédiate des résultats concrets de recherches et de développements avoisine aux Etats-Unis les 80%. Je recommande donc une flexibilité accrue de ceux qui dirigent nos économies au niveau des entreprises pour qu'ils intègrent dans leur façon de penser et dans leur façon de produire les résultats des travaux de recherche qui sont conduits et qui sont largement subventionnés par les gouvernements qu'on a trop tendance à accuser de ne pas être à la hauteur de leur tâche. Ils ne le sont certes pas, mais je crois que les patrons européens, qui sont responsables pour une grande partie du non-emploi en Europe, ne sont pas les mieux placés pour critiquer ceux qui vous gouvernent.

Pourquoi dans un pays comme le nôtre la flexibilité est-elle un souci qui s'adresse exclusivement aux salariés, alors que les entreprises se montrent incapables de réfléchir et de traduire dans la réalité quotidienne les modes d'organisation du travail? Je ne parle pas de la réduction du temps du travail. Mes amis syndicalistes savent parfaitement que je me range du côté des adversaires de cette formule sans nuance et ultra-simpliste qui consiste à vouloir réduire le volume X de travail pour le diviser par un nombre Y de salariés avec ou sans emploi. C'est une attitude défaitiste, qui traduit la résignation. On ne peut pas partir de l'idée qu'il y a un volume X de travail et qu'il y a un nombre Y de chômeurs. Il faut tout faire pour augmenter le volume de travail pour que le nombre Y puisse trouver intégration dans le nombre X.

Je voudrais parler de ces modes d'organisation du travail qui tiennent mieux compte des évolutions sociologiques et sociales. Pourquoi - pour prendre cet exemple - les entreprises luxembourgeoises ne sont-elles pas à même d'offrir un nombre suffisant d'emplois à temps partiel? Le niveau des rémunérations à Luxembourg - indépendamment des revendications syndicales qui ne vont pas tarder à se lever - est élevé. On pourrait, en proposant un nombre accru d'emploi à temps partiel, augmenter le nombre de ceux qui effectivement peuvent trouver un emploi. Les Néerlandais, sur leur marché de l'emploi, ont un pourcentage de travail partiel de 34%. Si en Allemagne, pays où on dénombre quatre millions de chômeurs, on pouvait introduire sur une période de deux années la performance néerlandaise en matière

de temps partiel, on pourrait réduire de deux millions le nombre des chômeurs. Mais la seule réponse n'est pas là, puisque les Pays-Bas connaissent un taux de chômage de 12%. Nous sentons donc bien que, si on réorganisait les modes de fonctionnement des entreprises à ce seul niveau-là, cette modification ne serait pas de nature à pouvoir alléger durablement nos marchés de l'emploi.

Tout comme il ne faut pas croire que la simple réduction des coûts non-salariaux conduirait nécessairement à une meilleure répartition de l'emploi dans nos sociétés. Le Danemark ne connait pratiquement pas de cotisations sociales à payer par les entreprises; le budget de l'Etat finance à 80% le coût de la sécurité sociale. Donc le chômage devrait être nul au Danemark. Or, le Danemark connait un taux de chômage de 12% lui aussi. Donc l'idée qui consiste à réduire les coûts non-salariaux pour transférer cette charge sur les seuls budgets de l'Etat n'est pas une idée qui, si cette politique n'est pas associée à d'autres mesures, conduit nécessairement au plein emploi.

Je dis donc que la grande erreur des Européens fut, à mes yeux, de croire trop rapidement en ce discours libre-échangiste qui consistait à prétendre qu'il suffit de réduire les avantages sociaux et de réduire le niveau atteint par le droit du travail en Europe pour apporter une réponse en Europe à la crise de l'emploi. Le contraire fut vrai. Je prétends - et cela n'est pas dû au fait que je me trouverais déjà en campagne électorale - que si nous n'avions pas renforcé en 1989 le droit du travail et la protection contre le licenciement, je prétends que si nous n'avions pas renforcé le dispositif contre le licenciement collectif, je prétends que si nous n'avions pas interdit par la loi les contrats à durée déterminée sauf dans quelques secteurs où cela reste possible, le niveau du chômage au Luxembourg serait de loin plus élevé. Or, notre droit du travail a été ce qu'il est censé être: une protection pour les travailleurs contre les méandres très souvent négatifs du cours des choses économiques. Les Espagnols ont réduit le niveau du droit de licenciement: ils ont atteint un taux de chômage de 23,9%. En Irlande on a réduit la consistance du droit de travail: l'Irlande connaît un taux de chômage de 22%. Donc la réponse n'est pas une réponse de casse sociale. La réponse doit être tout-à-fait autre.

Pour une autre politique européenne

Je crois pour ma part que la réponse qui pourrait être la nôtre, doit être une réponse de solidarité. Il y a tout d'abord la solidarité entre nous, c.-à-d. la solidarité entre les différents Etats-membres de l'Union Européenne. Il est tout-à-fait évident - toutes les preuves sont là - qu'un seul Etat-membre, fût-il le plus grand, n'est plus à même de formuler à lui seul une réponse conséquente à la crise de l'emploi et de la croissance. Il faut que la réponse vienne des douze, demain des quinze ou seize. Si tous les Etats-membres de l'Union Européenne progressent dans une même direction, si nous faisons tous la même politique, si nous nous interdisons les divergences de politique, nous disposerons d'une réponse au niveau du continent, avec la force d'un continent, avec la

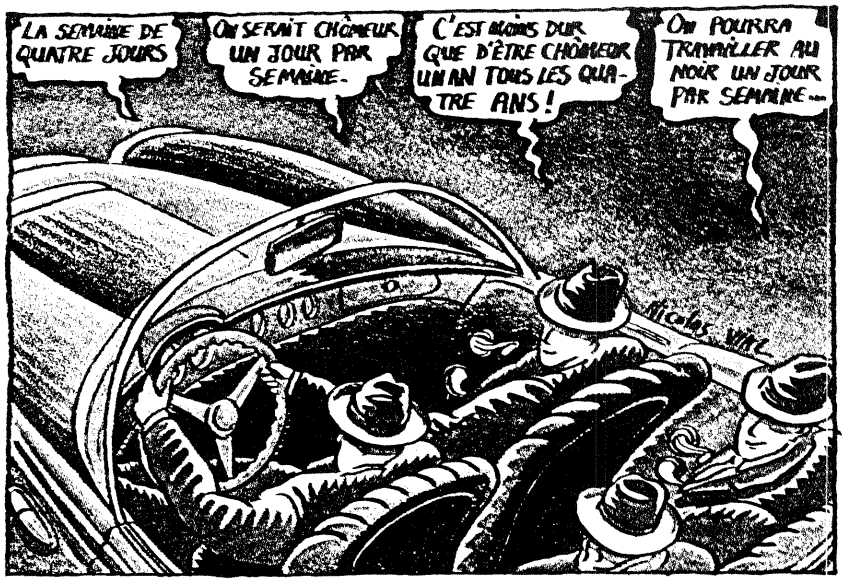

Nicolas Vial, in: Le Monde

force de 350 millions d'habitants et donc de consommateurs et donc d'acteurs économiques et donc d'acteurs sociaux. Si à douze nous divergeons, si chaque Etat-membre fait le contraire de l'autre dans un marché intérieur comme celui dans lequel nous évoluons, cela crée des distorsions et cela conduit à des explosions inter-étatiques qui se traduisent par une perte non seulement en compétitivité, mais une perte en possibilités de réaction de ce grand marché intérieur et donc de ses douze Etats-membres.

L'initiative européenne de croissance, qui n'est pas parfaite, a au moins cet avantage qu'elle induit dans les économies européennes sur une année le triple de ce que fut le plan Marshall sur cinq années. Si nous n'avions pas l'initiative européenne de croissance, si l'Union Européenne dont on ne parle pas toujours sur le mode laudatif, n'existait pas, le chômage cumulé des douze Etats-membres de l'Union Européenne serait de loin plus important qu'il ne l'est à l'heure actuelle, et il est déjà très important. Le coût pour nos économies de l'indemnisation du chômage est énorme. Lorsque l'on additionne à travers l'Europe le coût des indemnisations de chômage, on arrive à un résultat correspondant exactement au produit intérieur brut de la Belgique et du Portugal. Deux pays sur douze travaillent et apportent leur richesse pour financer le non-emploi en Europe. Quel gâchis et quel gaspillage!

Pour une modération salariale

Il y a la solidarité entre nous, au niveau national, qui doit aussi prendre en considération les éléments de politique communautaire qui se dégagent de ce que je viens de dire. Il y a la nécessité absolue de mieux organiser la solidarité entre ceux qui ont un travail et ceux qui n'en ont pas. Si les syndicats - pour ne pas devoir parler des hommes politiques - n'arrivent pas à tenir compte dans leurs revendications, dans leurs propositions, dans leurs initiatives, de ce nombre de plus en plus important d'hommes et de femmes qui n'ont pas de travail, nous assisterons d'ici quelques années à la création de syndicats de chômeurs. Les chômeurs, très souvent, n'ont pas voix au chapitre. Et si les hommes politiques ne réagissent pas mieux aux défis du chômage, nous assisterons à la création de partis de chômeurs. Et puisque ces partis et syndi-

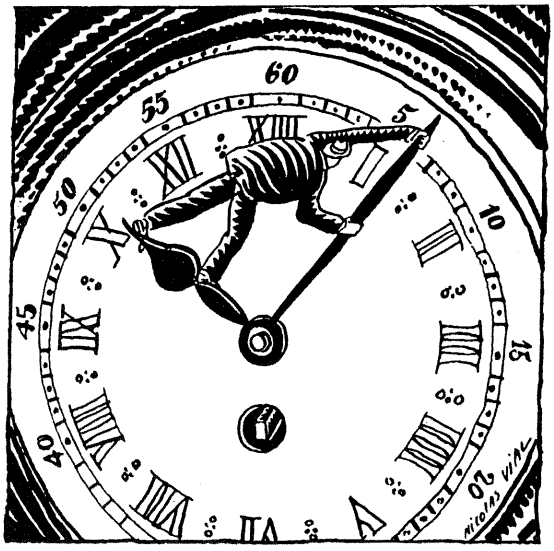

Nicolas Vial, in: Le Monde

cats de chômeurs s'adressent à un électorat de plus en plus large, il n'y a aucun doute que ces partis et ces syndicats connaîtront tous les succès que le suffrage universel réserve en règle générale aux minorités importantes.

Je crois qu'on est autorisé à tenir à ceux qui ont du travail un discours qui consiste à leur recommander et à leur imposer ensuite une réelle modération salariale. Ce n'est pas un plaidoyer pour une réduction salariale, c'est une plaidoirie pour une modération salariale. Lorsqu'une entreprise qui se distingue par des résultats probants et donc positifs a le choix entre l'embauchage de mille personnes ou l'augmentation salariale pour 20 000 personnes, je plaide résolument pour qu'elle choisisse la première piste et pour que ceux qui ont un travail s'imposent ou se laissent imposer sans trop réchigner une modération salariale pour que ceux qui n'ont pas d'emploi puissent trouver un emploi. Ces solidarités quotidiennes, ces petites solidarités ne sont pas et ne peuvent pas être l'oeuvre des hommes politiques et du gouvernement. Les entreprises, les syndicats, les hommes et femmes qui travaillent, eux aussi ont leur devoir de solidarité, et je crois qu'il passe par une modération salariale bien réfléchie et bien organisée. Encore faudra-t-il que lorsque la modération salariale s'applique, les résultats sur le marché de l'emploi soient sensibles. Modération salariale oui, mais cette modération salariale doit se traduire par un élargissement des possibilités d'embauchage de nos différentes économies.

Pour un partage avec les pauvres de la planète

Il y a aussi la solidarité entre les Européens et les autres. Il est tout de même curieux, sinon scandaleux de voir que les 20% de l'humanité qui représentent la partie la plus riche du monde, sur les vingt dernières années, ont augmenté leur part dans le commerce mondial de 79% à 81%, et de voir en parallèle les 20% qui représentent la partie la plus pauvre de l'humanité ont vu régresser leur part dans le marché mondial de 2,1 à 1,9%. Nous avons augmenté dans cette partie du monde le nombre de ceux qui n'ont pas d'emploi et en même temps nous avons augmenté notre part dans les échanges internationaux sans que cela se traduise par une amélioration de notre performance en termes d'emplois. Et ceux qui sont autrement plus pauvres et qui connaissent bien d'autres problèmes que le problème dont nous discutons ont vu leur part dans les échanges internationaux se corriger vers le bas. Je crois donc qu'on ne peut pas faire comme si le reste du monde n'existait pas.

Au moment où la géographie européenne a retrouvé l'histoire européenne, où géographie et histoire se sont réépousées, si j'ose dire, je ne crois pas que nous puissions dire à ces hommes et à ces femmes auxquels nous avons expliqué des décennies durant qu'il suffisait de changer de régime pour trouver une prospérité plus étendue, que nos marchés restent fermés. A ce monde arabe, qui faute de l'admettre, ne trouve pas sa place dans ce siècle agonisant, nous ne pouvons pas dire que nous essayerons de contribuer aux solutions pacifiques des litiges qu'ils ont entre eux, sans qu'en même temps nous ne leur offrions les possibilités que leur offrirait l'ouverture de nos marchés. A cette Afrique pauvre, dont personne ne parle plus, nous ne pouvons pas continuer à répondre par GATT interposé que d'ici vingt ou trente années elle pourrait conquérir un bout de soleil. Il faut que d'ores et déjà nous mettions tout en oeuvre pour apporter notre aide à ce continent africain qui a étrangement disparu des gros titres de la presse internationale et nationale.

Et je crois que la seule réponse durable et certainement toujours perfectible que nous pouvons essayer de formuler consiste dans un approfondissement des liens qui existent entre nous, dans un approfondissement de l'Union Européenne. Je persiste à croire que l'union économique et monétaire donnera à l'Europe la possibilité d'agir au niveau international, surtout dans le domaine monétaire international, de façon à ce que le monde devienne plus juste. Le marché à lui seul, le marché sans loi ni règle, ne conduit pas à la justice. Le marché ne conduit à la justice que si les hommes politiques et ceux qui les élisent, ceux dont ils tiennent leur légitimité, mettent tout en oeuvre pour nous donner ce cortège de règles et d'encadrement normatif dont l'économie mondiale a besoin pour pouvoir répondre à cette aspiration des peuples de trouver devant eux un monde plus juste et donc une division internationale du travail plus juste et un partage des richesses plus juste.

Je plaide pour ce supplément d'âme de l'Europe. Je plaide pour que nous prenions au sérieux nos ambitions pour le monde. Et nous ne trouverons pas de concurrent sur cette piste, puisque les Etats-Unis, le Japon et les autres ne nous accompagneront pas sur cette trajectoire de solidarité. C'est un travail auquel les Européens pourront se vouer exclusivement, puisqu'ils ne seront pas mis en minorité par d'autres. L'Europe n'est pas une construction pour les Européens; l'Europe est une construction pour le monde. Je voudrais donc que nous saisissions l'occasion malheureuse qui nous est offerte par cette crise pour réfléchir à nos problèmes et intégrer dans nos réflexions les problèmes des autres.

Voilà, Mesdames et Messieurs, ce que j'appelle un discours sans nuances.

Jean-Claude Juncker